

Dans le prochain numéro de *J'Enseignement primaire*, nous continuerons à reproduire les appréciations que les journaux ont publiées relativement au *Manuel De droit civique*.

Des charmes dont il faut entourer l'étude

Il faut montrer aux enfants un but solide et agréable qui les soutienne dans le travail, et ne prétendre jamais les assujettir par une autorité sèche et absolue. Ne prenez jamais sans une extrême nécessité un air austère et impérieux. Vous ôteriez ainsi aux enfants la confiance sans laquelle il n'y a nul fruit à espérer de l'éducation. Faites-vous aimer d'eux ; qu'ils soient libres avec vous, et qu'ils ne craignent point de vous laisser voir leurs défauts. Pour y réussir, soyez indulgent envers ceux qui ne se déguisent point devant vous. Ne paraissez ni étonné ni irrité de leurs mauvaises inclinations ; au contraire, compatissez à leurs faiblesses. Quelquefois il arrivera peut-être qu'ils seront moins retenus par la crainte ; mais à tout prendre, la confiance et la sincérité leur seront plus utiles.

Un enfant qui confond dans sa tête les idées qui se présentent à lui liées ensemble, hait l'étude et la vertu, parce qu'il est prévenu contre la personne qui lui en parle. Ne le reprenez jamais dans son premier mouvement ni dans le vôtre. Si vous le faites dans le vôtre, il s'aperçoit que vous agissez par humeur et non par raison : vous perdez sans ressource votre autorité. Si vous le reprenez dans son premier mouvement, il n'a pas l'esprit assez libre pour avouer sa faute et pour sentir l'importance de vos avis : c'est même l'exposer à perdre le respect qu'il vous doit. Il faut considérer que les enfants ont la tête faible, que leur âge ne les rend encore sensibles qu'au plaisir, et qu'on leur demande souvent une exactitude et un sérieux dont ceux qui l'exigent seraient incapables. On fait même une dangereuse impression d'ennui et de tristesse sur leur tempérament, en leur

parlant toujours de mots et de choses qu'ils n'entendent point : nulle liberté, nul enjouement ; toujours leçon, silence, posture gênée, correction et menace. FÉNELON.

(De l'éducation des filles.)

Ecoles de réforme en Angleterre

Il y a deux sortes de ces écoles en Angleterre : Les *écoles pénitenciaires* et les *écoles industrielles*.

Il n'y a guère qu'une cinquantaine d'années que fut fondée à Londres la première école pénitenciaire (reformatory), destinée, non à châtier, mais à ramener au bien, par la discipline et le travail, les enfants vicieux ou criminels. Aujourd'hui, ces écoles sont au nombre de quarante et une, en Angleterre et dans le pays de Galles, et ont reçu en 1894, 4077 garçons et 504 filles. Entretienues d'abord par la libéralité privée, elles furent plus tard autorisées à recevoir les subventions des autorités locales ; aujourd'hui, une loi permet aux magistrats qui ont prononcé l'internement des enfants de fixer une somme que devront verser les parents pour leur entretien. Jusqu'en 1893, aucun enfant n'était admis sans avoir subi un emprisonnement plus ou moins prolongé ; mais en considération de la tare morale que cette mesure pouvait causer, elle a été rapportée. L'année dernière, sur 1,041 garçons admis 185 n'avaient pas été en prison, 467 n'avaient été que moins de dix jours, et un seul plus d'un mois ; 54 furent internés pour deux ans et aucun pour plus de cinq.

Les résultats moraux du régime suivi dans ces établissements sont très satisfaisants : sur 3,652 garçons et 503 filles sortis pendant ces trois dernières années, 2,700 garçons et 346 filles ont une bonne conduite ; 576 garçons et 27 filles sont redevenus criminels, 73 garçons et 15 filles sont morts ; les autres ont été perdus de vue.

La dépense totale des 41 écoles est de 92,447 livres sterling, dont le trésor fournit les deux tiers, les taxes locales un quart et les parents 5,000 livres environ.

Les *écoles industrielles* sont plus popu-